

CONSULTATIONS POUR LE PDZA

McMasterville, le 6 juillet 2022 – La MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est fière du lancement de la phase de consultation citoyenne et agricole dans le cadre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Outil de planification développé par la MRCVR, le PDZA est réalisé en partenariat avec le ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation (MAPAQ) et les acteur(-trice)s du milieu.

« *Au Québec, l’agriculture se transforme et vit présentement une transition reliée au vieillissement des agriculteur(-trice)s et le manque de relève. L’agriculture est un secteur économique d’importance dans la MRC de La Vallée-du-Richelieu, alors le PDZA est mis en place dans le but de faire une agriculture durable à l’échelle de la MRC.* », déclare madame Marilyn Nadeau, préfète de la MRCVR et mairesse de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste.

Deux sondages sont disponibles sur le site de la [MRCVR](#), l’un s’adressant aux [citoyen\(ne\)s](#) et l’autre aux [producteur\(-trice\)s](#). Les participant(e)s pourront y répondre jusqu’au 8 août 2022.

DÉMARCHE DU PDZA

Le processus de révision de l’outil de développement de la zone agricole (ODZA) a été entamé en 2021 et la MRCVR a signé une entente financière avec le MAPAQ rendant possible l’élaboration du PDZA. La MRCVR assumera les autres frais liés à la réalisation du projet. En avril 2022, les membres du Conseil de la MRCVR ont octroyé le mandat à la firme BC2 visant la réalisation du PDZA. Un comité de pilotage a été constitué d’élu(e)s municipaux(-ales), de délégué(e)s de l’Union des producteurs agricoles (UPA) et de représentant(e)s du milieu.

Ce projet sera réalisé en étroite collaboration avec de nombreux partenaires et acteur(-trice)s du milieu, tels que le MAPAQ, l’UPA, les agriculteur(-trice)s, les producteur(-trice)s forestier(-ière)s, les organismes, les acteur(-trice)s du secteur agroalimentaire, etc. Les agriculteur(-trice)s joueront un rôle primordial dans ce projet, car ils participeront à chacune des grandes étapes au cours de la démarche. L’adoption du PDZA est prévue en juin 2023.

Ce projet a été financé par le ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires.

À PROPOS DE LA MRCVR

La Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est un organisme municipal à portée régionale qui regroupe les municipalités et les villes de la vallée du Richelieu, soit : Beloeil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil. Son mandat est d’exercer les pouvoirs et les responsabilités que lui confèrent la *Loi sur l’aménagement et l’urbanisme* ainsi que le *Code municipal du Québec*. Couvrant un territoire d’approximativement 132 000 habitant(e)s, l’organisation interagit au niveau de l’aménagement du territoire et de la mobilité, du développement agricole, culturel, économique, social et touristique, de la sécurité incendie, des cours d’eau et des matières résiduelles. La MRCVR assume également la responsabilité de certains mandats que lui confèrent ses municipalités et villes ainsi que divers organismes partenaires.